

AIDE A L'APPLICATION ARIA

Adresse site web : <https://aria.univ-paris5.fr>

- LES IDENTIFIANTS POUR ACCEDER A ARIA

- Première connexion sur ARIA : l'identifiant et le code personnel sont envoyés à l'adresse e-mail fournie lors de votre identification.

Quels sont les points auxquels je dois accorder une attention particulière dans le cadre de ma candidature sur ARIA pour éviter les erreurs les plus fréquentes.

N'oubliez pas de vous munir d'un **numéro INE correct** qui figure sur le relevé de notes du Baccalauréat Français ou sur celui de Licence Paris Descartes.

Toute candidature devra être faite sous le nom de jeune fille pour les femmes mariées.

Merci d'inscrire votre date de naissance sous le format demandé.

Une adresse email valide est indispensable car l'ensemble de la communication se fera par le biais d'échange de mail.

- PHASE DE CANDIDATURE SUR ARIA

Pour compléter votre dossier de candidature, vous devez renseigner les 6 paramètres du menu

De plus, tous les champs «autres renseignements» doivent être impérativement remplis afin d'éviter un blocage de la fiche».

Menu cursus : bien renseigner la case moyenne de tous les diplômes déclarés et notamment celle du : Baccalauréat - L1 - L2 Semestre 5/L3.

- VERROUILLAGE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

*Toutes les informations renseignées sont modifiables **durant 36 heures** et le menu 1 « identité » peut être rectifié à tout moment*

*Ces 36 heures passées, la fiche se verrouillera, vous donnant accès à la **GED ARIA**, qui est l'application de dépôt en ligne des pièces justificatives.*

- ACCES A LA GED ARIA DURANT (4 jours) APRES LE VERROUILLAGE DE LA FICHE)

Afin de permettre un traitement rapide des candidatures, merci de déposer vos documents dès verrouillage de votre fiche et ouverture de la GED (36 Heures après le début de l'inscription comme indiquée ci-dessus).

ATTENTION : Cette application est accessible pendant 4 jours après le verrouillage de votre fiche ARIA.

Après cette date, l'accès sera fermé, bloquant ainsi toute possibilité de déposer des justificatifs.

Vous y accéder par le site ARIA, via le menu divers, « liste justificatifs »

- Cliquer sur « Accès à l'application de dépôt des pièces justificatives »

- Une nouvelle page s'ouvre

- Entrer les codes ARIA.